

Demande de participation

Délai d'inscription
19 janvier 2026

Passé cette date, les frais
d'inscription augmenteront de 10%

Par souci de simplification et de fluidité du texte, le présent document est rédigé de manière à retenir la forme du masculin lorsqu'il est fait référence à toute personne (indépendamment de son genre).

Exposant École publique, école privée ou institution

Nom de l'établissement exposant

Personne de contact au sein de l'établissement
(souligner le nom de famille)

Coordonnées de l'exposant

Adresse

Code postal Localité Pays

Téléphone* Portable*

E-mail* Site web*

**Informations qui seront publiées dans le catalogue du Salon (en ligne et imprimé).*

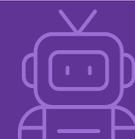
Adresse de facturation, si différente

Nom, Prénom

Adresse

Code postal Localité Pays

E-mail Téléphone





Nom de votre projet

Description de votre projet

Version française (300 caractères maximum, espaces compris)

.....
.....
.....

Version anglaise (250 caractères maximum, espaces compris)

.....
.....
.....

Quelle catégorie d'évaluation suggérez-vous pour votre projet? (voir les catégories d'inscription dans l'article 4)

.....

Nom à afficher sur le stand et dans le catalogue (ne peut plus être modifié par la suite)

.....

Si le Jury accorde un prix à votre projet, à qui doit-il être décerné ?

.....

(220 caractères maximum espaces compris)

Sous quelle forme allez-vous présenter votre projet ?

- Exemple commercial Prototype Plan

Votre projet est-il protégé par un titre de propriété intellectuelle ?

- Oui Non

Si oui, lequel ?

Ce projet a-t-il participé à un autre salon ? Si oui, lequel et quand ?

.....

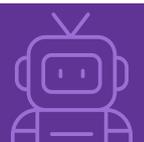
Pour tous renseignements sur la protection intellectuelle, visitez le site de l'OMPI: www.wipo.int/portal/fr/

Dans quel but venez-vous exposer votre projet ?

- Stimuler la créativité et l'innovation Développer des compétences transversales
 Appliquer les connaissances scolaires Sensibiliser à des enjeux de société

Comment avez-vous entendu parler de nous ?

- Réseaux sociaux Délégués Presse Prospectus
 Autre



Frais d'inscription par projet exposé

Si vous exposez plusieurs projets, vous devez remplir une demande de participation pour chaque projet et une réduction de 10% vous sera accordée sur les frais d'inscription.

<input type="checkbox"/>	Pour les écoles publiques ou privées et les institutions	CHF 880.-
--------------------------	--	------------------

Frais de location du stand

Veillez remplir la rubrique ci-dessous.

	Prix unitaire (CHF hors TVA)	Quantité	Total (CHF hors TVA)
<p>Stand 4m² (2mx2m)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paroi de fond (2.5 m de hauteur et 7 mm d'épaisseur) • Paroi latérale (1 m de largeur x 2.5 m de hauteur) de chaque côté • Panneau (65x15 cm) placé au-dessus de votre stand, indiquant le nom de l'établissement et votre pays • Moquette sur la surface du stand • 2 chaises pliantes • 1 table (120cm x 80cm) • Fiche technique résumant la description de votre projet en français et en anglais 	 <p style="text-align: right; font-size: small;">Image non contractuelle</p>	CHF 1'110.- CHF

Les commandes de prestations techniques seront disponibles sur le shop dédié à partir du **27 octobre 2025**.

Sous-total
+ TVA 8,1%
Total des frais de participation (Comprenant les frais d'inscription, les frais de location du stand et la TVA) Montant à régler en CHF dès réception de la facture.	CHF

Votre stand

Votre projet peut être exposé sous forme de prototypes, maquettes, plans, dessins, photos et textes.

Nous fixons sur votre stand :

- une bannière sur la paroi de fond, indiquant le nom de l'établissement et votre pays
- une fiche technique résumant la description de votre projet en français et en anglais

Pour toute demande particulière concernant votre stand, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante :

expo@inventions-geneva.ch

Signature

Par sa signature, l'exposant confirme avoir pris connaissance du Règlement de l'Espace Inventeur•rices de demain - Young talents, du Guide des bonnes pratiques pour les exposants (disponible sur inventions-geneva.ch), de la Réglementation générale pour les utilisateurs du site de Palexpo (disponible sur palexpo.ch).

Par sa/leurs signature(s) sur la présente inscription, le(s) signataire(s) déclare(nt) disposer de pouvoirs de représentation valables et suffisants.

Date

Signature



Par sa signature, l'exposant s'engage à respecter les points suivants :

1. Sont admis à participer au Salon International des Inventions de Genève dans l'espace Inventeurs de demain - Young talents: les écoles privées ou publiques suisses ou internationales.
2. Un projet ne peut être présenté qu'une seule fois au Salon de Genève et l'espace Inventeurs de demain - Young talents, sauf en cas de perfectionnements et de modifications importantes apportées à le projet.
3. Les projets peuvent être exposés sous forme d'exemplaires de présérie ou commerciaux, prototypes, maquettes, plans, dessins, photos, textes.
4. Dans le catalogue officiel, les projets seront publiés dans l'une des catégories d'évaluation suivantes et le Comité se réserve le droit de modifier la classification.
Groupe 1 4 - 8 ans
Groupe 2 8 - 12 ans
Groupe 3 12 - 15 ans
Groupe 4 15 - 18 ans
5. Les projets exposés seront groupés par pays. Les exposants indiqueront sur la demande de participation le type de stand dont ils auront besoin. La répartition des emplacements se fera par les soins du Comité.
6. La vente directe de produits et d'articles aux visiteurs est interdite. Seuls les exposants du secteur commercial sont autorisés à vendre leurs produits et articles.
7. Pour participer au Salon, l'exposant doit obligatoirement remplir une demande de participation par projet qu'il désire exposer, plusieurs projets ne pouvant pas être groupés sur une seule demande. Les demandes de participation, dûment remplies et signées, doivent être envoyées dans les délais. Passé cette date et dans la stricte limite des places qui seraient encore disponibles, les adhésions qui seront acceptées verront leur frais de participation majoré de 10%.
8. Lorsque la demande de participation est acceptée et confirmée par le Comité à l'exposant, celui-ci s'engage à régler le montant de sa facture dans les délais. L'exposant qui se désisterait avant la date du délai d'inscription s'engage à régler les 50% de sa facture. L'exposant qui se désisterait après la date du délai d'inscription s'engage à régler la totalité de sa facture.
9. Les exposants désirant de l'électricité, du mobilier, une place de parking ou de la publicité dans le catalogue officiel, doivent les commander via le shop technique en ligne.
10. Après réception de la demande de participation, le Comité fera parvenir aux exposants les instructions générales concernant :
 - les dates de montage et démontage du stand
 - les modalités pour l'expédition et le transport des projets
 - l'inauguration officielle du Salon
 - la journée de l'examen des projets par le Jury
 - la distribution des prix
11. Le Comité décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreurs de traduction ou de rédaction des descriptions et annonces publiées dans le catalogue officiel.
12. Un service de surveillance sera en poste pendant toute la durée de l'exposition. Toutefois, le Comité et ses représentants étrangers déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les cas de pertes, vols, dommages par le feu, dommages sur des personnes ou des objets, pouvant survenir tant pendant le Salon que lors du transport.
13. En s'inscrivant comme participant au Salon, l'exposant s'engage formellement à faire parvenir son projet aux dates qui lui seront indiquées dans les instructions très précises qui lui parviendront à ce sujet, et à la laisser exposée durant toute la période du Salon. **Aucun projet ne pourra être enlevé avant la clôture, sous peine de dommages et intérêts et d'annulation de la distinction qui lui aurait été accordée.**

Le Comité du Salon International des Inventions de Genève

